

## Conseil National de Transition (CNT)

français canal historique (association loi 1901)

17 rue Parmentier

03500 Saint Pourçain sur Sioule

A Mesdames et Messieurs les Maires de France

Le 5 novembre 2021,

Par email

Madame/Monsieur le Maire,

Vous êtes actuellement maire de votre ville et avez le pouvoir de vous opposer à toutes les manipulations électorales que le peuple français subit depuis de nombreuses années et à toutes les mesures liberticides que le peuple français subit depuis de nombreuses années et en particulier depuis le 17 novembre 2018 et depuis mars 2020 jusqu'à ce jour.

Depuis le referendum du 29 mai 2005 dont le résultat a été bafoué par la loi de ratification du Traité de Lisbonne le 14 février 2008, la voix du peuple français n'est plus respectée et tous nos représentants tant législatifs que gouvernementaux successifs nous ont trahis, en n'assurant plus la garantie des droits fondamentaux du peuple à la souveraineté et à la formation de la loi, en sorte que, conformément à l'article 16 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (DDHC) du 26 août 1789, la constitution et sa république n'ont plus d'existence juridique. Voir à ce sujet « *Que dit la Constitution ?* » sur : <https://conseilnational.fr/faites-valoir-vos-droits/#constitution>

Dès lors, conformément au «*principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes*» prévu à l'article 1, alinéa 2 de la Charte des Nations Unies du 26 juin 1945, et conformément à l'article 2 de la DDHC de 1789, tout peuple a le droit de résister à l'oppression et de rétablir l'état de droit.

En conséquence, pour pouvoir prendre en mains sa souveraineté et rétablir le juste droit, le peuple français a créé et proclamé le 18 juin 2015 le Conseil National de Transition (CNT) canal historique, qui a fait l'objet d'une déclaration à l'ONU par lettre du 29 septembre 2015, réitérée par lettre du 26 août 2021. Voir le menu de l'onglet historique sur [www.conseilnational.fr](http://www.conseilnational.fr)

Le Conseil National de Transition (CNT) canal historique est composé de nombreux citoyens français qui ont institué cet organe de droit international public pour rétablir les droits du peuple français.

Nous attirons votre attention sur le fait que le Conseil National de Transition (CNT) canal historique est l'organe de droit international public déclaré à l'ONU depuis 2015 et qu'il est à ce jour, en droit français et en droit international, la seule autorité publique représentant légitimement la souveraineté nationale du peuple de France. Il ne doit pas être confondu avec les imitations illégitimes qui fleurissent depuis un certain temps.

Quant à l'élection présidentielle à venir, vous avez le pouvoir de donner vos signatures aux candidats. Ce geste est d'une importance capitale car en donnant votre signature vous autoriseriez des élections sans tenir compte des résultats du referendum de 2005 et vous commettriez ainsi un acte de trahison vis-à-vis du peuple français, dont vous deviendriez individuellement responsable, en laissant perdurer l'illégitimité du régime actuel.

Votre pouvoir de Maire vous permet de protéger la France et sa population, car les communautés de communes et d'agglomérations vous ont été imposées par un pouvoir illégitime en 2010, 2014 et 2015.

Enfin, nous vous prions de prendre connaissance de la « *sommation de faire et de répondre* » sous 48 heures envoyée à six ministres le 5 octobre 2021 leur demandant de rapporter la preuve de l'existence d'un virus contaminant et de l'efficacité sanitaire des mesures liberticides et restée sans réponse à ce jour sur la page : <https://conseilnational.fr/sommation-d-octobre-2021/>. Il s'agit donc de crimes contre l'humanité et d'un génocide contre la population de la France.

Si votre conscience vous amène à vouloir devenir acteur en protégeant vos administrés, vous pouvez nous rejoindre sur [www.conseilnational.fr](http://www.conseilnational.fr). Pour tout contact, merci de nous écrire à : [contact.elus@conseilnational.fr](mailto:contact.elus@conseilnational.fr)

Veillez croire, Madame/Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération attentive.

Pour le Conseil National de Transition (CNT) canal historique : p/o